



Extension liquidation judiciaire

Par **lilia21**, le **31/10/2012** à **22:47**

Bonjour,

Mon mari est mis en liquidation judiciaire. Je viens de recevoir une réponse négative pour l'extension judiciaire, nous avons emprunté à la banque et j'étais co-empruntrice. Je ne sais pas ce que je dois faire car j'ai 2 enfants et nous vivons désormais avec l'aide alimentaire et aucun revenu. Vont il me demander de régler ces dettes ? Ai-je un autre recours ? Répondez moi très vite, je ne vais pas tenir longtemps.